

Onnontio, de ne pas remettre dans notre village de garnison française. Nous avons été tranquiller depuis trois ans que nous en sommes délivrés, ne nous refusez pas la grace que nous demandons avec tant d'instance qui peut obvier à bien des Maux qui pourroient arriver. Nous souhaitons aussi que notre parole soit portée au Roy, le Grand Onnontio de delà le grand lac et notre père. Il sera bien qu'il soit informé qu'une dépense aussy inutile que celle d'entretenir icy une garnison, et de faire un bâtiment pour la loger, seroit mieux employée à des besoins plus pressans tels que seroient de pauvres veuves et orphelins dont les maris et les pères ont été tués à la guerre pour le bien de la Colonie.

Sur ce qu'on se plaint que nous allons en traite à Orange pour les François, nous promettons de n'y plus aller pourveu que la Règle soit semblable pour les autres villages qui y vont comme nous et a qui on ne dit mot.

La réponse de M. de Vaudreuil fut :

J'avizerai quand il sera tems demeure en garnison chez vous, ce ne sera pas pour le présent, j'en écriray a la Cour.

Les missionnaires marquent qu'il est aisé de juger, par cette démarche des Sauvages que cette garnison est très-préjudiciable aux interêts de Dieu et du Roy, et ce fut la le seul motif qu'eurent les Missionnaires, quand ils firent présenter par le P. Lafitau un mémoire a S. A. S. pour demander qu'il ne fût point remis de garnison au Sault par les suites fâcheuses qui en résultent dont la principale sera la destruction du Village.